

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2016001

Signataire : EF

Séance du Conseil Municipal du 04/05/2016

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

**OBJET : Modification des prix des actes et vaccins réalisés dans le cadre de la consultation du voyage.**

**EXPOSE :**

Par délibération n°6 du 21 janvier 2016, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place une consultation du voyage, afin de proposer à la population de la ville une information adaptée à leur voyage ainsi que les vaccinations internationales et autres mesures de prévention adéquates.

A cette occasion, a été définie une grille tarifaire que la modification des prix par les laboratoires contraint de faire évoluer à la hausse.

Par rapport à la grille précédente, sont modifiés les tarifs des vaccins suivants :

- Fièvre jaune : 41,20 euros au lieu de 33,80 euros précédemment ;
- Hépatite A pour enfants : 14,59 euros contre 14,32 euros précédemment ;
- Méningite ACYW135 : 34,66 euros contre 29,73 euros précédemment.

La nouvelle grille de prix est par conséquent la suivante :

- Une consultation : 23 euros
- Les vaccins :
  - o Fièvre jaune : 41,20 €
  - o Hépatite A pour enfants : 14,59 €
  - o Hépatite A pour adultes : 20,88 €
  - o Typhoïde : 27,03 €
  - o Rage : 48,98 €
  - o Méningite ACYW135 : 34,66 €
  - o Encéphalite japonaise : 81,43 €

Les vaccins sont facturés sur un prix correspondant au prix coûtant auquel est ajouté un supplément servant à couvrir le petit matériel et les éventuelles pertes de certaines doses de vaccins.

Il vous est proposé d'autoriser le centre municipal de santé à appliquer cette nouvelle tarification.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 04 MAI 2016**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**, le 04 Mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 avril, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, Mme PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

**MM. TLILI Mohamed Fathi**, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, **KADDOURI Nourredine**, Mme REDOUANE Wassila, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et **\*Conseillers Municipaux délégués**,

**POUVOIRS :**

Mme GRARE Laurence	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHOUDER Fethi	Représenté par :	Mme KOUAME Akoua Marie
<b>M. CECCOTTI-RICCI Roland</b>	Représenté par :	M. BENKHELOUF Boualem
M. BEAUDET Pascal	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
M. PLEE Eric	Représenté par :	M. RUER Marc
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	M. LE HYARIC Patrick
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme LE MOINE Sandrine	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme DUCATTEAU Sylvie
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. KADDOURI Nourredine
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme TLILI Leïla
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. Damien BIDAL

Absents : M. ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

**Secrétaire de séance** : M. KADDOURI Nourredine

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de la Santé Publique

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2016001

Signataire : EF

**OBJET : Modification des prix des actes et vaccins réalisés dans le cadre de la consultation du voyage,**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles R.3115-55 à R.3115-65 ;

Vu l'arrêté n° DSP 2015/327 du 10 décembre 2015 de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France désignant le centre de santé comme centre de vaccination anti-amarile ;

Vu la délibération n°06 du 21 janvier 2016, relative à la Fixation des prix des actes et vaccins réalisés dans le cadre de la consultation du voyage ;

Considérant que la création d'une consultation de vaccination internationale au centre municipal de santé répond à un besoin de la population,

Considérant que la tarification des vaccins utilisés pour cette consultation doit permettre de couvrir le petit matériel et les éventuelles pertes de certaines doses de vaccins tout en restant modérée pour permettre l'accès de la vaccination au plus grand nombre,

Considérant que la modification des tarifs par les laboratoires fournisseurs des vaccins contraint à réévaluer la grille tarifaire à la hausse,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ABROGE** la délibération n°06 du 21 janvier 2016 « Fixation des prix des actes et vaccins réalisés dans le cadre de la consultation du voyage ».

**AUTORISE** le centre municipal de santé à appliquer la tarification suivante :

- Une consultation : 23 euros
- Les vaccins :
  - o Fièvre jaune : 41,20 €
  - o Hépatite A pour enfants : 14,59 €

- Hépatite A pour adultes : 20,88 €
- Typhoïde : 27,03 €
- Rage : 48,98 €
- Méningite ACYW135 : 34,66 €
- Encéphalite japonaise : 81,43 €

Les recettes seront titrées sur la ligne : 503A-70-70688.

L'adjointe déléguée  
  
Leïla LILLI

Reçu en préfecture le : 09/05/2016  
Publié le : 09/05/2016  
Certifié exécutoire le : 09/05/2016  
L'adjointe déléguée

  
Leïla LILLI